

**PREPARATION A L'HABILITATION DU PERSONNEL ELECTRICIEN :
HABILITATION B1-B2 (personnel permanent)**

Objectifs	Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité de la publication UTE C 18-510 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques. S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements. Adapter le programme à la finalité de l'habilitation qui sera délivrée.
Personnes concernées	Tout électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, interventions ou essais sur des ouvrages électriques.
Niveau de formation initiale	Connaissances de base en électricité ou bonne expérience pratique professionnelle.
Animation	Par des formateurs ayant une pratique régulière des opérations énoncées dans le recueil UTE C 18-510.
Moyens pédagogiques	Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues. Mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités. Travaux pratiques effectuées par chaque stagiaire. Contrôle des connaissances assurées régulièrement tout au long du stage. Document regroupant les divers thèmes, remis à chaque stagiaire.
Durée préconisée	3 jours par module , comportant une mise en application pratique, éventuellement dans l'établissement du stagiaire. Cette durée peut-être modifiée dans le cas de stage en entreprise afin de répondre au mieux aux besoins particuliers.
Nombre de participants	De 5 à 12 personnes.
Contenu type de la formation	GENERALITES : <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la procédure d'habilitation selon le recueil UTE C 18-510 en relation avec les domaines de tension, - Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique, - Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit), - Classement des installations, - Règles de sécurité déroulant des dangers du courant électrique, - Les personnes intervenantes, - Les ouvrages électriques, - Les opérations, - Les zones d'environnement, - Les documents écrits, - Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages, - Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel.

	<p>OPERATIONS EN BASSE TENSION :</p> <p>Travaux hors tension en BT</p> <ul style="list-style-type: none"> - La consignation et déconsignation en BT, - Mission : du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant, <p>Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation des risques, - Procédures à mettre en œuvre, - Mission du surveillant de sécurité électrique, <p>Interventions en BT.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interventions dépannage et de connexion, - Remplacement : de fusibles, de lampes et des accessoires d'appareils d'éclairage, - Opération d'entretien avec présence de tension. <p>LA SECURITE LORS DES OPERATIONS DE MESURAGE APPAREILS ELECTRIQUES AMOVIBLES ET PORTATIFS A MAIN CONDUITE A TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ELECTRIQUE</p> <p>Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées.</p> <p>EVALUATION DE STAGE</p>
Pratique 0.5 j.	Travaux pratiques sur installations BT de différents types.
Evaluation de stage	A l'issue de l'application pratique, le formateur formulera à l'employeur, un avis, l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation.